

## AVIS AUX MEMBRES

No. 2022 – 006

Le 18 janvier 2022

### MISE À JOUR DES TAUX DE DÉCOTE SUR LES DEVICES DÉPOSÉES EN GARANTIE

La CDCC effectue une révision trimestrielle de ses taux de décote applicables sur les devises éligibles au dépôt en garantie.

Suite à cette révision, la CDCC a décidé de mettre à jour les taux de décote en vigueur. La CDCC s'est réservée le droit de réduire les taux de décote sur devises de 4.25% à 3.5%. Les nouveaux taux de décote seront effectifs le 19 Janvier 2022.

Devises	Taux de décote
Dollar des États-Unis	3.5%
Euro	3.5%
Livre sterling	3.5%
Dollar de Hong Kong	3.5%

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec le département de Gestion des risques au (514) 871-3505.

Anne Fiddes  
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC